

COVOITURAGE - AUTOSTOP - BUS
VÉLO - SCOOTER - TRAIN...



TÉLÉPORTATION
LOCALE



- EN PAYS D'APT -



Dossier de presse

Janvier 2012

ZAPT ? définition

Zapt est un nouveau mode de déplacement.
Une véritable possibilité de téléportation locale.
Une opportunité pour tous les habitants du Pays d'Apt.

Ainsi, en milieu rural, les femmes et les hommes
se sont organisés pour imaginer
une nouvelle façon de se déplacer.

Covoiturage, autostop, bus, vélo, scooter, train...
nous avons créé une sorte de maillage efficace
qui permet de répondre aux besoins de mobilité
du plus grand nombre:
pour l'accès à l'emploi, à la santé, à la culture,
aux loisirs, aux services, aux commerces,
mais également pour un tourisme plus durable.
Une preuve du caractère dynamique
et solidaire de notre territoire.



J'y vais avec ZAPT...

quelques exemples

“... au foot à Goult le mercredi et je rentre par mes propres moyens.

J'ai appelé gratuitement ZAPT au **0 805 202 203** : je vais partir de Gargas en bus pour aller à Goult. Je rentrerai en autostop grâce aux outils de reconnaissance fournis par ZAPT.”

“... rendre visite à ma fille qui habite Lacoste un samedi matin, en passant par le marché d'Apt.

Je pars de Saint-Saturnin samedi matin avec la navette, direction Apt. Je fais mes achats au marché. En allant sur **www.zapt.fr** j'ai trouvé un covoitureur, je le retrouve à la gare routière et nous allons ensemble à Lacoste.”

“... à Cavaillon tous les jours pour aller travailler.

Je suis allé **chez ZAPT** ! À l'accueil, on m'a indiqué les horaires et les tarifs des bus. Habitant au Fangas à Saignon, je peux me rendre jusqu'à Apt à vélo, puis prendre mon bus tous les matins pour Cavaillon.”

Le porteur du projet

Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Apt

Pépinière d'entreprises B. Chevalier, Route de Buoux, 84400 Apt

Tél. 04 90 04 88 58 – cbe-apt@cbe-apt.com

Structure juridique : Association loi 1901 créée en 1983.

Favoriser la création d'activités nouvelles, accompagner les entreprises dans leur développement, s'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire, permettre une plus grande mobilité... depuis 1983, le CBE rend possible ici, en Pays d'Apt, de multiples projets économiques sources d'épanouissement pour ses habitants.

Référents de l'action

- Patricia ANDRE, directrice
- Julia HENON, chargée de mission
- Philippe LE BAS, trésorier

Le territoire

Le territoire concerné par le projet correspond au bassin de vie du Pays d'Apt, comprenant les cantons de Gordes, Bonnieux et Apt, soit 27 communes et environ 30 000 habitants. Il s'agit d'un territoire relativement éloigné des principaux axes de transport et grandes aires urbaines dont l'accessibilité est problématique. Ainsi la mobilité représente un frein pour l'accès aux services et à l'emploi et par conséquent au développement économique du bassin de vie.

L'offre en transports en commun est relativement faible, elle est assurée par les lignes TransVaucluse du Conseil général et par une ligne LER du Conseil régional ; il n'y a pas de lignes de train.

Le contexte

Le Pôle d'Excellence Rurale “Besoin de bouger, envie de rester”

Le Pôle d'Excellence Rurale “Besoin de bouger, envie de rester”, porté par le CBE a été labellisé par l'Etat en avril 2011. Il est basé sur des besoins exprimés et des attentes du territoire, afin d'apporter une première réponse concrète aux problématiques de mobilité en abordant l'enjeu des déplacements sous ses deux angles complémentaires :

- faciliter la mobilité de la population pour l'accès aux services et à l'emploi,
- développer les échanges pour limiter les déplacements.

Le premier axe **plateforme de mobilité** se décline en 4 opérations : une centrale de mobilité ZAPT (information transports en commun et service de covoiturage), un service de location de véhicules pour accéder à l'emploi, deux relais vélos reliant la véloroute et les centres de vie afin de promouvoir la mobilité douce comme mobilité quotidienne (travail, loisirs...) et de dynamiser l'économie locale. L'enjeu sur ce territoire rural fortement enclavé et peu desservi par les transports en commun est de proposer à travers ce guichet unique plusieurs solutions concrètes de mobilité pour répondre à l'ensemble des besoins.

Le second axe **réseau de télécentres nouvelle génération** se décline en 3 opérations : 3 télécentres équipés en visioconférence, bureaux pour du télétravail, espace ouvert de travail collaboratif. Ces équipements sont adossés à des lieux économiques existants et animés (afin de pouvoir communiquer à distance en limitant ses déplacements).

La centrale de mobilité ZAPT

ZAPT est la première opération du Pôle d'Excellence Rurale à voir le jour sur le territoire. Elle a été soutenue par le FEADER, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général de Vaucluse, les communautés de communes d'Apt et de Pont Julien, la Mairie d'Apt et la Fondation PSA Peugeot Citroën. Le projet a été développé en étroite partenariat avec la Direction des Transports du Conseil général de Vaucluse et la Mairie d'Apt pour l'aménagement d'un local à la gare routière.

L'objectif premier est de faciliter la mobilité sur le territoire à travers un projet cohérent qui réponde aux besoins de mobilité du plus grand nombre : pour l'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, aux loisirs, aux services, aux commerces, mais également pour un tourisme plus durable et pour promouvoir l'image d'un territoire dynamique et solidaire.

L'intérêt est de développer des services à partir des déplacements qui existent déjà et de les regrouper au sein de la centrale de mobilité ZAPT, dans le but :

- d'améliorer l'accessibilité et l'utilisation des transports en commun par les habitants en facilitant leur accès, en travaillant sur leur promotion au local et sur l'adaptation de l'offre en relation avec les autorités organisatrices de transports.
- de mettre en place et d'animer un système de mutualisation des trajets individuels : le covoiturage et l'autostop.

ZAPT représente un nouveau moyen de se déplacer, un guichet unique sur la mobilité qui informera sur tous les moyens de transports disponibles sur le territoire. En parallèle, ZAPT développera et organisera la pratique du covoiturage.

Le projet ZAPT

ZAPT se matérialise par trois entrées :

- un point accueil physique situé à la gare routière d'Apt,
- un site Internet d'information et de recherche d'itinéraire (transports en commun et mise en relation des covoitureurs et autostoppeurs),
- un relais téléphonique pour apporter une réponse individualisée (numéro vert).

Le point accueil physique, à la gare routière ZAPT

Le CBE a travaillé en collaboration avec le Conseil général, la Mairie d'Apt, et Sud Est Mobilité afin de définir au mieux la localisation du futur lieu d'accueil de ZAPT. Il était important que ce lieu soit visible, facile d'accès (centre-ville) et en cohérence avec un lieu déjà identifié "mobilité" pour offrir davantage de lisibilité. Le choix s'est tout naturellement porté sur le site de la gare routière actuelle afin de créer des synergies entre les services déjà existants et ZAPT.

En effet, l'ancien local de la gare routière d'Apt ne permettait pas un accueil optimal des voyageurs et des chauffeurs : pas de salle d'attente, toilettes en extérieurs, pas d'abris. De même, la taille du local ne permettait pas d'accueillir la conseillère en mobilité de ZAPT.

Grâce à ce projet il existe aujourd'hui un seul lieu d'accueil mutualisé entre ZAPT et la gare routière.

Dans ce nouveau local complètement accessible aux personnes à mobilité réduite, on trouvera un espace d'attente pour les voyageurs, des toilettes pour le public, un espace d'accueil et de renseignements sur toutes les possibilités de mobilité existantes sur le territoire.



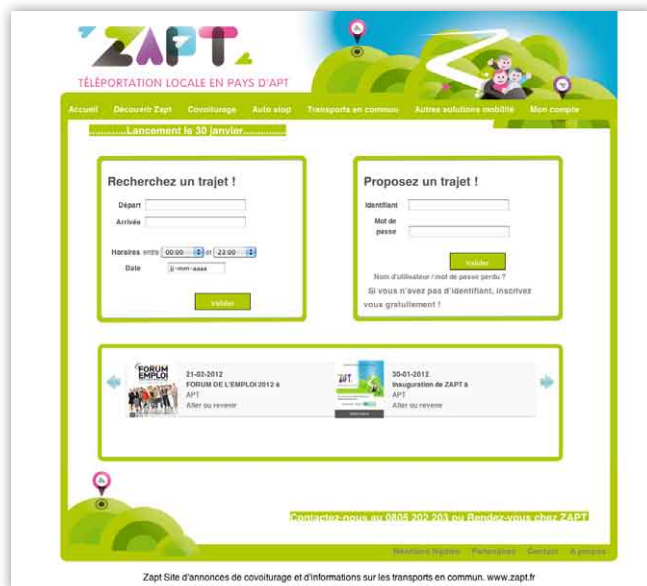
Le site Internet

Le site internet www.zapt.fr compile toute l'information transport du territoire. Il permet de faire des recherches d'itinéraires afin de se rendre d'un point A à un point B et propose toutes les possibilités que ce soit en transport en commun ou en covoiturage (en fonction des annonces déposées).

Concernant les transports en commun, le site permet de télécharger des fiches horaires, de consulter des tarifs et les actualités du réseau, de renseigner sur des navettes associatives...

Concernant le covoiturage, ce site permet de saisir une annonce de covoiturage en tant que conducteur ou passager, de faire une recherche afin de partager son véhicule, de laisser un commentaire sur une personne avec qui on a partagé un trajet, de se renseigner sur la législation en vigueur, de localiser les parkings du covoiturage mis en place sur le territoire...

Enfin, le site propose une information complète sur les autres moyens de transports du territoire : taxis, location de vélos, prêt de véhicules pour la mobilité vers l'emploi...



Le Numéro vert

Le Numéro Vert 0805 202 203 est gratuit depuis un poste fixe. Il permet de renseigner le public sur les possibilités de mobilité depuis son point de départ vers son lieu d'arrivée. L'accueil téléphonique est assuré par une conseillère en mobilité.



Le logo ZAPT



Le visuel / les affiches ZAPT



Affiches A3, 40 x 60, 120 x 176

Le sticker ZAPT



Disponible chez ZAPT
(à apposer sur les véhicules)

Le dépliant ZAPT



Dépliant 10 x 21 cm, 3 volets

Les photos ZAPT



Photos Benoît Suet

Disponibles sur demande.
Libres de droits.

Les partenaires de ZAPT



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Contact presse

Julia Hénon

Tél. 04 90 04 88 58, julia.henon@cbe-apt.com